

**VIOLENCE ENVERS LES FEMMES**  
**Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation**

**APPEL DE COMMUNICATIONS DATE LIMITE: 15 août 2011**

**THÈME**

Le monde et les problématiques sociales se transforment rapidement. La problématique des violences envers les femmes n'échappe pas aux phénomènes politico-socio-économiques qui traversent l'ensemble du monde, tels la mondialisation, les crises économiques, les écarts Nord-Sud, les guerres et conflits ethniques, l'augmentation du nombre de personnes déplacées et réfugiées dans le monde, etc.

Comme bien d'autres problèmes sociaux, la problématique des violences envers les femmes s'est complexifiée au cours des dernières années. En Occident, l'attention des chercheurs-es s'est d'abord surtout portée sur la violence conjugale et les agressions sexuelles. Par la suite, la problématique s'est élargie pour inclure d'autres formes de violence envers les femmes jusque là ignorées (traite des femmes, crimes d'honneur, violences envers les femmes en temps de guerre, etc.). Elle s'est aussi transformée pour prendre en compte les réalités particulières de certains groupes de femmes vivant dans des contextes de vulnérabilités sociales (femmes immigrantes, femmes autochtones, femmes handicapées, lesbiennes, etc.). Les besoins des femmes victimes de violence sont multiples, et des réponses sociales uniformes ne permettent pas nécessairement d'y répondre de manière efficace.

Cette complexification de la problématique a également pour effet de confronter la pertinence des paradigmes généralement utilisés pour expliquer la violence envers les femmes, et d'en proposer d'autres. C'est ainsi que l'approche intersectionnelle est de plus en plus présentée comme un des angles théoriques permettant le mieux d'appréhender la problématique.

Les personnes qui œuvrent pour diminuer les violences envers les femmes font donc face à des défis de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés pour y arriver, défis qui nous obligent à s'interroger sur nos façons de concevoir le problème, d'en comprendre ses causes et ses conséquences et d'imaginer les différentes réponses sociales pouvant y être apportées.

Intitulé *Violence envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, ce colloque international convie chercheurs-es, intervenants-es, décideurs-es politiques et étudiants-es de partout dans le monde à faire le point sur les connaissances et pratiques en matière de violences envers les femmes, et sur les enjeux actuels concernant cette problématique.

**APPEL DE COMMUNICATIONS**

Le comité scientifique du colloque invite les chercheurs-es, étudiants-es, intervenants-es, décideurs-es politiques, etc., à soumettre une proposition de communication s'inscrivant dans l'un des thèmes suivants :

**1. Les modèles théoriques**

De plus en plus se pose la question de la pertinence des modèles théoriques (pathologies individuelles, rôles sociaux, féminisme) jusqu'ici largement utilisés pour expliquer la violence envers les femmes ou pour orienter l'intervention. Sont-ils toujours pertinents pour comprendre le processus de production et de reproduction des rapports d'inégalité, les différentes situations de violence, les stratégies de protection et de résistance? Doivent-ils être adaptés pour prendre en compte les diverses réalités des femmes et les nouvelles formes de violence étudiées ? Ou écartés pour d'autres approches émergentes? Devons-nous encore aujourd'hui parler de la violence faite aux femmes ou de la violence de genre? Quelles sont les implications pour la recherche et l'intervention de cette remise en question des modèles théoriques?

## 2. Les violences envers les femmes

Les violences envers les femmes peuvent prendre plusieurs formes, s'inscrire dans différents contextes et différentes dynamiques, avoir des impacts et des conséquences particulières. Quelles sont la nature, les dynamiques, les processus, les impacts et conséquences des violences envers les femmes? Exemples :

- Violences subies par les femmes en contexte de vulnérabilité
- Violences institutionnelles
- Violence conjugale (incluant les couples de même sexe)
- Crimes d'honneur
- Mariages forcés
- Homicides conjugaux et familiaux
- Violences sexuelles
- La parentalité en contexte de violence
- Violences intergénérationnelles
- Les enfants exposés à la violence conjugale, etc.

## 3. Les réponses sociales aux violences envers les femmes

De quelle manière les différentes réponses sociales mises en place répondent-elles aux besoins des femmes? Faut-il adapter ou transformer les services pour rejoindre les minorités culturelles ou sexuelles? Permettent-elles un arrêt de la violence et la protection des femmes? Préviennent-elles la violence? Quels sont les programmes, les actions formelles et informelles, les interventions les plus novatrices et efficaces, tant pour les femmes et les enfants que pour les personnes ayant des comportements violents? Quels sont les points de vue sur les services des personnes qui les utilisent ou qui ne les utilisent pas ?

Exemples :

- Les lois et législations pour contrer les violences
- Les politiques gouvernementales
- Les programmes et interventions psychosociales (envers les femmes, les hommes ou les enfants)
- Les interventions policières, judiciaires et pénales
- La prévention de la violence
- La concertation intersectorielle et le partenariat
- L'évaluation des effets et des impacts des différentes réponses sociales, etc.

### Types de présentation

- **Communication libre** (20 minutes)
- **Symposium** (90 minutes, incluant 20 minutes d'échanges) : plusieurs conférences présentant en profondeur les résultats d'une même recherche ou d'un programme de recherche.
- **Atelier sur des expériences novatrices** (75 minutes, incluant 15 minutes d'échanges) : communication portant sur des programmes, services, approches d'intervention, expériences de concertation, etc.
- **Affiche** : courte présentation de résultats de recherche ou d'expériences novatrices sur support papier.

### Propositions de communication

- Les propositions de communications libres, d'ateliers et d'affiches doivent être limitées à **200 mots** et celles des symposiums à **300 mots**.
- Date limite pour la soumission des propositions : **15 août 2010**
- Toute personne qui participera au colloque, y compris les conférenciers, devra défrayer les coûts d'inscription au colloque.
- L'annonce de l'acceptation ou du refus des propositions sera transmise par courriel à l'auteur principal au plus tard le 15 décembre 2010.
- **Pour soumettre** : [www.conferenceviolence.com](http://www.conferenceviolence.com)

